

## CONSEIL MUNICIPAL

-----  
Extrait du Registre des Délibérations

-----  
Séance du 02 avril 2026  
Convocation du 27 mars 2026  
-----

Date d’Affichage :

03 avril 2026

Nbre de Conseillers

en exercice : ..... 33

Nbre de présents : ..... 31

Nbre d’excusés avec pouvoir : ... 2

Nbre d’excusé sans pouvoir : ..... 0

Nbre d’absent : ..... 0

Nombre de votants : ..... 33

Etaient présents : M. Christophe DORÉ, Mme Charlie GOUDAL-MANOURY, M. Raphaël GRIEU, Mme Linda HOCDE, M. Ludovic HÉBERT, Mme Isabelle GERVAIS, M. Florian COURRAEY, Mme Ghislaine FERCOQ, M. Philippe BEAUFILS, Mmes Marie-Jeanne DEMOL, Dominique COUBRAY, MM. Éric LESUEUR, Jean-Marc ORAIN, Sylvain LE SAUX, Éric LÉGER, Mmes Patricia LEHIR, Christine RASTELLI, MM. Jean-Yves HÉDOU, Michaël CAVELIER, Jérôme ANQUETIL, Mmes Angélique FIQUET, Elfie THIBAUT, M. Vincent RENVOISÉ, Mmes Florence LELIEVRE, Graziella FILLASTRE, M. Mattéo BACHELET, Mmes Myriam HUAULT, Tiphaine MOREL, MM. Guillaume RICHARD, Douglas POTIER, David DUHAMEL.

Excusés avec pouvoir : Mmes Suzanne LE TUAL, Sabrina AUBÉRY

- Mme LE TUAL avait donné procuration à M. ORAIN

- Mme AUBÉRY avait donné procuration à M. GRIEU

-----  
**AMELIORATION DE L’HABITAT :**  
**COMMISSION D’ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS**  
**ET DE VALIDATION DES TRAVAUX**  
**CRÉATION ET DESIGNATION DES REPRESENTANTS**  
-----

Madame Charlie GOUDAL-MANOURY donne lecture de son rapport.

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-22 et L. 5211- 1 ;

**VU** le Code de la construction et de l’habitation, notamment ses articles L. 303-1 et suivants ;

**VU** la délibération n°ST2023/28 du conseil municipal en date du 13 décembre 2023 autorisant la signature de la convention de participation à l’étude pré-opérationnelle pour la mise en place d’un dispositif programmé d’amélioration de l’habitat sur les communes de Terres de Caux, Rives en Seine et Bolbec

**CONSIDÉRANT** la nécessité de mettre en œuvre le plan d’actions issu de l’étude pré-opérationnelle ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de créer une commission d’attribution des subventions et de validation des travaux relatifs à l’amélioration de l’habitat ;

.../...

Pour attribuer les subventions accordées aux propriétaires qui réalisent des travaux d'amélioration de leur(s) logement(s), le Conseil Municipal doit créer une commission d'attribution des subventions et de validation des travaux relatifs à l'habitat composée d'un Président, de 6 membres de l'assemblée délibérante élus en son sein.

**CONSIDÉRANT** que l'élection a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

**CONSIDÉRANT** que les listes peuvent comprendre un nombre de candidats inférieur au nombre de sièges à pourvoir, et que les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation de chaque liste.

**CONSIDÉRANT** qu'en cas d'égalité des restes, le siège est attribué à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages, et qu'en cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au candidat le plus âgé.

Le conseil municipal procède à l'élection des membres de la commission d'attribution des subventions et de validation des travaux :

**Mode de scrutin :**

Le conseil municipal décide de procéder au scrutin :

- Scrutin secret
- Scrutin public (si décision unanime préalable)

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des membres de la commission d'attribution des subventions et de validation des travaux et invite au dépôt des listes, chacune comportant des candidats titulaires.

**Le Président : Monsieur Christophe DORÉ**

***Membres de l'assemblée délibérative :***

- Liste n° 1 :
  - Mme Charlie GOUDAL-MANOURY
  - M. Jean-Marc ORAIN
  - Mme Dominique COUBRAY
  - Mme Patricia LEHIR
  - M. Mattéo BACHELET
  
- Liste n° 2 :
  - M. Guillaume RICHARD

**Résultat de l'élection :**

Nombre de votants : 33  
Bulletins blancs ou nuls : 1  
Nombre de suffrages exprimés : 32  
Sièges à pourvoir : 6  
Quotient électoral : 5,33  
(*Nombre de suffrages exprimés / Nombre de sièges à pourvoir*)

.../...

Listes	Nombre de suffrages obtenus (a)					Nombre de suffrages / quotient	Nombre de sièges attribués au quotient (arrondi à l'entier inférieur) (b)	Reste (a – (b x quotient))	Attribution au plus fort reste	Total des sièges attribués
Liste n° 1 :	28	5,25	5	1,35	0			5		
Liste n° 2 :	4	0,75	0	4	1			1		

### Proclamation des résultats :

Sont proclamés élus membres titulaires de la commission de contrôle des délégations de service public :

- Liste n° 1 :
  - Mme Charlie GOUDAL-MANOURY
  - M. Jean-Marc ORAIN
  - Mme Dominique COUBRAY
  - Mme Patricia LEHIR
  - M. Mattéo BACHELET
  
- Liste n° 2 :
  - M. Guillaume RICHARD

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- créer une commission d'attribution des subventions et de validation des travaux relatifs à l'amélioration de l'habitat,
- constater les résultats de l'élection,
- proclamer élus les membres titulaires de la commission de contrôle des délégations de service public.

Le groupe de la minorité « Fiers de Bolbec » se prononce contre la liste de la majorité « Bolbec ensemble continuons ».

Le groupe de la minorité " Vivre Bolbec autrement" se prononce contre la liste de la majorité "Bolbec ensemble continuons".

Fait et délibéré en l'Hôtel de Ville de BOLBEC, les jour, mois et an susdits./.

Pour extrait conforme,  
(Suivent les signatures)  
Le Maire

Christophe DORÉ